

## Améliorons ensemble les parcours de santé grâce aux services numériques



# LA CHARTE ÉTHIQUE

**Le projet eTICSS vise à améliorer la prise en charge des patients, grâce à des services numériques qui permettent aux acteurs de proximité de mieux coordonner leur action. La présente Charte précise les principes éthiques qui animent et engagent tous les acteurs du projet : les personnes, les professionnels des secteurs santé, social et médico-social, et les responsables du projet eTICSS.**

## LES PRINCIPES ÉTHIQUES

Un principe éthique est une obligation morale que nous respectons pour agir.

Définir un principe éthique répond à la question :

**“Que faire pour bien faire ?”**



### PROTÉGER

et favoriser le développement de son **Autonomie** et le respect de sa **Dignité**.



### SOUTENIR

la **Bienfaisance** et la **non Malfaisance** à son égard.



### CONSIDÉRER

le principe de **Justice** entre tous les acteurs du projet.

## LES ACTIONS

Ces principes éthiques se traduisent par quatre actions concrètes et deux actions génériques :

L'**information** claire, loyale et appropriée de la personne.

Le recueil de son **consentement** éclairé chaque fois que cela est possible.

Le respect de la vie privée et de la **confidentialité** des informations échangées.

Le travail en équipe et le **partage** des informations nécessaires à l'**efficacité** des soins dans le respect du rôle de chacun.

L'exploitation des données recueillies dans l'intérêt des patients et de la santé publique.

La recherche de l'efficacité et de l'utilisation équitable et pertinente des ressources.

*La charte est mise à la connaissance des personnes et des professionnels par tous les moyens utiles.  
Le groupe Éthique traitera les questions émergentes au cours du projet.*